

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://elianeassassi.fr/Suite-a-la-suppression-de-l-aide-du-FONJEP-le-MNLE-rencontre-de-grandes-difficultes-financieres.html>

Suite à la suppression de l'aide du FONJEP, le MNLE rencontre de grandes difficultés financières

- Activité des sénateurs - Les courriers officiels -
Date de mise en ligne : mercredi 21 juin 2006

Sénateurs du groupe CRC-SPG

Madame la Ministre,

Mon attention a été appelée par le Président du mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE) sur les problèmes financiers que rencontre son association.

Si, en janvier 2005, le MNLE a reçu une aide du FONJEP et une subvention de 10 000 euros pour l'édition de la revue trimestrielle « Naturellement », en revanche et malgré le dépôt d'un dossier en janvier 2006, l'aide du FONJEP a été supprimée ; le MEDD ayant annulé sa quote-part à ce fonds.

Depuis cette décision, ce mouvement a les plus grandes difficultés pour faire face au salaire de l'emploi sur lequel est affecté le poste FONJEP, à l'édition de la revue « Naturellement » et, l'organisation de son 8ème Congrès et au colloque sur l'eau qui ont eu lieu les 13 et 14 mai dernier.

Or, j'estime qu'étant donnée la place qu'occupe ce mouvement à la tonalité toute particulière, au sein des diverses associations de défense de l'environnement, il serait très regrettable de l'affaiblir voire de le faire disparaître.

Faut-il rappeler que c'est le MNLE, créé depuis 1981 et agréé par un arrêté du Ministère de l'environnement depuis le 19 juin 1986, qui a assuré la diffusion, en exclusivité, du rapport Brundtland en lien avec le Centre « Notre avenir à tous » de Genève et avec l'ONU ?

Faut-il rappeler que le MNLE a contribué à l'organisation de la rencontre mondiale de 1000 ONG à Paris en 1991 (La Villette) et qu'il était présent au Sommet de Rio en juin 1992 et à celui de Johannesburg en 2002, dans le cadre des collectifs associatifs mis en place à ces occasions ?

Présent dans de nombreuses initiatives de débat public, le MNLE participe également à divers organismes et commissions (Commission Nationale du Débat Public, Conseil National du Développement Durable, Conseil national des Déchets, Commission Nationale d'Agrément et de suivi, Groupe Environnement...)

Récemment, ce mouvement a été associé à quatre débats publics importants : l'extension du port de FOS 2XL, la création d'une LGV dans le sud-est, le traitement des déchets nucléaires, l'organisation des transports dans la vallée du Rhône et l'arc méditerranée, et prend une part active dans la concertation sur Seine Nord Europe.

Aussi, compte tenu de l'activité du MNLE qui intervient activement - avec ses comités et associations- dans tous les domaines de l'environnement, je vous saurais reconnaissante, Madame la Ministre, de bien vouloir intervenir afin de rétablir le MNLE dans sa situation financière antérieure.

En vous remerciant par avance de votre diligence dans ce dossier,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.